

1 866 375-8533

info@mouvementalbatros.org

www.mouvementalbatros.org

CONSEIL D'ADMINISTRATION
COMITÉ EXÉCUTIF

Présidence

M. Régis Arsenault

Vice-présidence

M^{me} Francine Bleau

Secrétaire

M^{me} Jasmine Paquin

Trésorier

M. Serge Perron

AUTRES ADMINISTRATEURS

M^{me} Anne-Marie Montpetit

M. Ward O'Connor

M. Pierre-Gaétan Michon

SÉNATRICE

Soeur Pauline Thiffault

COOPTÉ

M. Patrick Vinay

DIRECTEURS GÉNÉRAUX

Directrice générale des
relations extérieures

M^{me} Hélène René

Directeur général exécutif

M. Mario Trudel

ADJOINTE ADMINISTRATIVE

M^{me} Carole Brindle

Avant-goût de la formation de 18 heures

Les 13 et 14 octobre derniers, avait lieu, à l'Hôtel Maison de la Madone à Trois-Rivières, une rencontre qui avait pour but de présenter notre nouvelle formation de 18 heures. Un changement de dernière heure a suscité le remaniement de la présentation pour ne donner, finalement, qu'un avant-goût de ce qu'elle sera.

Les deux formateurs de grande qualité que sont Mme Anne-Marie Montpetit et M. Pierre-Gaétan Michon ont dû faire face, dans les derniers jours précédant l'activité, à un changement d'objectif qui a suscité la modification de la présentation prévue. Au départ, celle-ci devait se faire sur trois jours pour finalement la ramener à une période de deux jours.

Cette présentation a été donnée à des formateurs Albatros susceptibles de la retransmettre à des bénévoles et des intervenants désireux de s'en prévaloir, qui oeuvrent dans le domaine des soins palliatifs en milieu institutionnel soient dans des maisons de soins palliatifs, des unités de soins palliatifs des hôpitaux, des CHSLD et des centres pour personnes âgées.

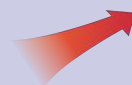
Notre formation tombe très à point puisque le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a élaboré un cadre de référence en développement des compétences, dont l'un des volets consiste en la formation générale de tous les intervenants et bénévoles appelés à accompagner des personnes en soins palliatifs et de fin de vie (SPFV).

Madame Montpetit et monsieur Michon ont su mettre en parallèle les six rencontres contenues dans la formation Albatros (18 heures) avec les objectifs spécifiques et les modules de formation du MSSS. Ce côté habile des deux formateurs a démontré, sans l'ombre d'un doute, leur qualité de pédagogues et de bons professionnels.

Les 27 participants d'expérience se sont dits très satisfaits des connaissances acquises en accompagnement en soins palliatifs et en fin de vie. Les exemples qu'ils ont fournis ont contribué grandement à l'approfondissement des connaissances de tous. On sentait le niveau d'expérience des participants dans le domaine des soins palliatifs.

Les commentaires recueillis après ces deux jours étaient très positifs. Le changement au programme n'a nullement nui à la motivation et aux échanges constructifs. Les notions transmises par les animateurs ont favorisé l'approfondissement des connaissances et feront de nous, participants, de meilleurs accompagnateurs. De plus, le respect, l'écoute et le savoir être de chacun étaient palpables.

suite...



Pensée

Prends la main du mourant, ne la laisse pas seul au moment de la mort, accompagne-le dans sa difficile traversée.

(Dugpa Rimpoché – Préceptes de vie)

Avant-goût de la formation de 18 heures

...suite

Plusieurs commentaires favorables ont été exprimés tels : « *l'avenir du Mouvement se trouve dans cette formation de 18 heures (...) bonne formation au bon moment (...) profitons-en pour se démarquer (...) nous avons les deux bons formateurs en place* » ; « *Mes futurs accompagnements auront une couleur améliorée grâce à ces 2 jours* » ; « *J'ai vraiment apprécié et suis certaine que l'on ira plus loin lors de la prochaine formation grâce à ces deux journées* » ; « *Prise de conscience de l'absolue nécessité de cette formation. Hyper stimulante.* ».

Dix-sept participants ont donné leur nom pour devenir de futurs diffuseurs de cette formation. N'est-ce pas là un bon résultat et un bon départ?

Évidemment, certains ajustements à faire ont été suggérés. Ils concernent principalement des aspects techniques et n'altèrent en rien la qualité de la future formation.

Bravo aux deux formateurs et bravo aux participants. Grâce à vous, nous avons vécu deux belles journées très enrichissantes.

Soulignons qu'à cette occasion, la Société canadienne du cancer a contribué pour un montant de 5 000 \$ en guise de soutien et de considération pour notre organisme (voir autre article).

Francine Bleau
Vice-présidente



La FMAQ reçoit une subvention de 5 000 \$ de la Société canadienne du cancer

Suite à une rencontre entre les représentants des deux organismes, le Mouvement Albatros a déposé une demande d'appui financier pour son projet d'appropriation de la formation 18 heures par les responsables de cellules et d'organismes et par les formateurs de ces entités, le 13 et 14 octobre 2016. La Société canadienne du cancer s'est donc engagée à nous verser 5 000 \$ pour la tenue de cette activité.

Cette contribution financière nous a aidé à assumer une partie des frais reliés à ces rencontres du 13 et 14 octobre et permettra aux participants de bien connaître la formation 18 heures pour éventuellement la diffuser dans leur région respective.

Il s'agit d'une première collaboration avec la Société canadienne du cancer qui, nous l'espérons, pourra se renouveler ultérieurement. Les missions de nos deux organismes comportent des ressemblances sur divers aspects et nous avons tout intérêt à maintenir un lien constant.



Mme Caroline Vigiers, directrice de la Société Canadienne du Cancer de la région de Trois-Rivières accompagnée (dans l'ordre) de M. Régis Arsenault, M. Mario Trudel et Mme Hélène René.

Quoi de neuf?

Antécédents judiciaires et nouvelle carte de membre, des incontournables chez Albatros

Les bénévoles du Mouvement Albatros du Québec doivent faire l'objet d'une vérification de leurs antécédents judiciaires puisqu'ils travaillent auprès d'une clientèle vulnérable. L'article 6.3 (1) de la Loi sur le casier judiciaire (L.R.C. (1985) de C-47) définit ainsi cette clientèle : ** Une personne vulnérable s'entend d'une personne qui en raison de son âge, d'une déficience ou d'autres circonstances temporaires ou permanents a) soit est en position de dépendance par rapport à d'autres personnes b) soit court un risque d'abus ou d'agression plus élevé que la population en général de la part d'une personne en situation d'autorité ou de confiance vis-à-vis d'elle. **

Ce sont les corps policiers (GRC, SQ,) qui sont chargés de veiller à l'application de la Loi sur le casier judiciaire.

Au Québec, cette responsabilité incombe à la Sûreté du Québec. Toutefois, depuis le début de l'année 2016, la SQ a pris la décision de déléguer cette responsabilité notamment pour les personnes travaillant auprès d'une clientèle vulnérable.

Certaines régions du Québec continuent toutefois à recevoir ce service mais il est probable que d'ici peu la SQ abandonnera complètement ce secteur d'activités.

Devant cette situation et en discutant sur le sujet avec une responsable de

cellule et en faisant nos propres recherches, nous avons trouvé un moyen peu onéreux de faire la vérification d'antécédents. Ce moyen nous est proposé par la SOQUIJ (Société québécoise d'information juridique) qui possède et exploite plusieurs bases de données juridiques.

En s'abonnant à SOQUIJ au coût de 15 \$ par mois, nous avons accès à une banque de données qui nous permet de vérifier les antécédents judiciaires, à un coût unitaire de 4 \$ par personne vérifiée, plus des frais de 3 \$ pour chaque recherche sur une infraction qu'a commise une personne.

En tenant compte de ce qui se fait ailleurs et notamment sur ce qui est en vigueur au MSSS, nous avons préparé un formulaire qui contient les informations nécessaires pour faire la vérification d'antécédents.

Nous comptons débiter la vérification des antécédents à la fin de la session de formation de l'automne 2016.

Ces renseignements personnels, en plus de faciliter la vérification des antécédents judiciaires, vont permettre d'émettre une carte de membre (nouvelle carte plastifiée) confirmant son statut au sein d'Albatros et le fait qu'il est considéré apte à exercer son rôle. De plus, la FMAQ avec ces informations colligées dans le cadre de la vérification des antécédents, sera en mesure de constituer une base de données de l'ensemble des bénévoles et ainsi à mieux gérer le Mouvement Albatros



Voici la nouvelle carte de membre

De nouvelles cartes de membres seront disponibles dès le mois de novembre 2016. Puisque la Fédération a fait l'acquisition d'une imprimante à carte plastifiée, les nouvelles cartes auront une meilleure apparence et seront plus résistantes. Lors de l'adhésion d'un nouveau membre ou du renouvellement des membres actuels, les cellules et organismes n'ont qu'à nous indiquer le nom du bénévole, son organisme d'appartenance et les autres informations usuelles pour que nous procédions à l'impression d'une **carte plastifiée** au nom du bénévole.

À noter que nous pouvons imprimer la photo du bénévole sur la nouvelle carte. Nous vous encourageons donc à nous faire parvenir la photo du bénévole par courriel pour que nous puissions la placer à l'endos de la carte. La nouvelle carte pourra se porter sur soi au moyen d'une agrafe que nous vous enverrons avec la carte.



ALBATROS MONTRÉAL

C'est avec plaisir que je vous fais part des nouvelles de votre comité communication!

C'est en septembre que nous avons officiellement lancé la page Facebook Albatros-Montréal ! Le comité y partagera les informations sur notre organisme, sur les soins palliatifs en général et utilisera aussi la partie événementielle de la page pour promouvoir entre autres, nos formations et nos ressourcements!

Le succès des médias sociaux réside dans une page active ET par la magie des partages !

Je vous invite donc à aimer et à partager la page Albatros-Montréal !!!!

De plus, le comité souhaite construire une banque de textes, de photos et de vidéos en lien avec notre mission, dans le but de faire rayonner l'expertise qui habite notre organisme par différents types de médias (écrit, TV, radio).

Pour cela, vous serez entre autres sollicités pour participer à des capsules de témoignages vidéos ou écrits. Si vous êtes intéressés à partager sur votre expérience à Albatros ou si vous avez des suggestions à nous transmettre à ce sujet, nous serons heureux de mettre votre apport à contribution.

En terminant, pour nous aider dans la réussite des nombreux projets du comité, nous avons besoin de membres désirant s'y impliquer. En tant que responsable, je fais appel à vous pour solliciter votre implication dans la réalisation de notre plan d'action 2016-2017.

Les membres qui seraient prêts à s'impliquer sont priés de faire parvenir leur nom à Mme Cynthia Villiard :

Objet : Comité communication.

Et au plaisir de recevoir de vos contributions!

Marie-Anick Serrurier

FÉDÉRATION

Ayons raison d'être fiers

On peut se féliciter d'avoir atteint, cette année, le nombre de **240 inscriptions pour la formation de base de 36 heures**. Il s'agit là d'une première dans notre histoire.

ALBATROS CENTRE-MAURICIE

Un pas vers les réseaux sociaux.

Les médias sociaux utilisent l'intelligence collective dans un esprit de collaboration en ligne. Alors voilà, c'est en s'appuyant sur la définition de « réseaux sociaux » que nous avons convenu qu'il était temps pour nous de faire le grand saut.

C'est donc le 29 juillet 2016 que nous avons souhaité la bienvenue aux internautes.

Notre objectif est de faire connaître nos services, faciliter le recrutement et favoriser les dons du public.

Évidemment, notre page Facebook est soumise à une gestion qui assure la qualité et le contrôle des diffusions sur cette page.

Nous vous invitons donc à visiter notre page Facebook «Albatros Centre Maurice.» S.V.P. Ayez la bienveillance de la partager avec tous vos contacts.

Jacinthe Marchand

Présidente Albatros Centre-Mauricie

ÇA SE PASSAIT À TROIS-RIVIÈRES !

C'est au CIUSSS MCQ de Trois-Rivières, le 17 octobre 2016, que s'est déroulée une conférence intitulée « **L'art de créer une relation de confiance** ».

À l'unité des soins palliatifs, le temps de séjour se réduit à quelques heures ou quelques jours, parfois quelques semaines. Les bénévoles ont peu de temps pour créer un lien de confiance indispensable à l'accompagnement d'une personne en fin de vie et de ses proches.

C'est devant plus de 60 bénévoles que la conférencière, Mme. Odette Galvani, a dévoilé les secrets de la communication sensorielle.

Maître en programmation neurolinguistique et en hypnose, Madame Galvani a su dispenser trucs et moyens qui seront profitables dans notre bénévolat mais aussi dans le quotidien de chacun.



Une conférence interactive de trois heures fortement appréciée par les bénévoles présents. Pour rejoindre Mme Galvani 819-696-1044.

Jasmine Paquin

Resp. bénévoles à l'USP

*Conception et rédaction : Francine Bleau
Collaboration et mise en page : Marc Cloutier*